

COMMUNE
de
St COLOMBAN DES VILLARDS

Chef Lieu
St COLOMBAN DES VILLARDS
73130

☎ : 04.79.56.35.72

☎ : 04.79.59.42.81

✉ : mairie-st.col@wanadoo.fr

**RÉUNION D'INSTALLATION DE LA
COMMISSION DE DIVERSIFICATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE**
Mardi 7 octobre 2025 – 15 h en Mairie
Compte rendu n°1

- Présents :

- **Mairie :** Pierre-Yves BONNIVARD (Maire) / Christine REFFET (2^{ème} adjointe au Maire), Christian FRASSON-BOTTON (3^{ème} Adjoint au Maire), Elodie PERRIN (Secrétaire générale de Mairie), Corinne BRIFFAUD (Secrétariat-accueil de la Mairie).

- **Office de Tourisme :** Marie BONOT (Directrice) / Céline CLÉRIN (Assistante en séjour, accueil)

- **Socio-professionnels :** Cindy DIMPRES (Auberge du Coin) / Véronique GRASSI (artiste) / Valérie FAVRE-TEYLAZ (Conseillère municipale, Skis Loc Conception) / Lionel GIRARD (Skis Loc Conception) / Claire MARTIN-COCHER (Présidente de l'Association « Villarins et Amis des Villards », artiste-peintre, professeur de yoga) / Cécile Vuailat (Épicerie des Villards).

- **Absentes Excusées :** Stéphanie LAFAURY, Marie-Thérèse LEDAIN, conseillères municipales / Myriam Liénard (Naturopathie, Réflexologie et massages).

En préambule de la réunion, le Maire replace le domaine skiable de Saint-Colomban-des-Villards et la saison 2025/2026 dans son contexte et fait un point de situation :

- Ouverture du Domaine skiable : 20 décembre. Fermeture : 8 mars ; (*)
- Création d'une Régie municipale pour exploiter le Domaine skiable (*)
- Périmètre : front de neige (*) sans liaison avec le Domaine des Sybelles, et avec Tapis de l'Ourson + téléski de l'Épinette + téléski de Rogemont ;
- Remontées mécaniques sans faire payer de forfait (*)
- Pôle multi-activités sportives et de pleine nature à partir du Front de neige.

Le Maire précise que certaines conditions d'ouverture du Domaine skiable (marquées ci-dessus d'un astérisque ()) sont encore soumises à une autorisation préfectorale.*

Quant à l'objectif, il est d'attirer un large public familial de skieurs débutants, en raison du non-paiement des remontées mécaniques, et de répondre aux attentes des amateurs de sports de pleine nature et de personnes en recherche de ressourcement.

Dans un contexte difficile et de changement pour tous, il faut agir dans l'urgence afin d'assurer le fonctionnement de la saison hivernale à venir, avec le concours des acteurs socioprofessionnels de la commune. C'est donc, dans un premier temps, et dans l'immédiat, un travail sur le court terme, mais sans oublier le long terme.

La parole aux socioprofessionnels :

Le maire indique que la Municipalité, qui est à l'initiative de cette commission plénière, est à l'écoute de chaque socioprofessionnel, hébergeur et investisseur pour répondre à leurs sollicitations particulières et individuelles.

Le Maire a ensuite donné la parole aux socioprofessionnels qui ont évoqué leur situation économique et personnelle.

. Valérie Favre-Teylaz parle au titre d'élue et de socioprofessionnelle. Elle alerte sur la situation difficile des professionnels sur un plan économique, en raison de la réduction du périmètre du Domaine skiable.

. Cindy Dimpres précise que l'Auberge du Coin proposera cette saison hivernale deux offres de restauration :

- petite restauration, en journée, dans la Salle communale hors sac du Front de neige, après validation par le Conseil municipal ;
- restauration à l'Auberge, en soirée, avec le trajet aller-retour en dameuse.

. Claire Martin-Cocher s'exprime en son nom et pour l'association « Les Villarins et Amis de la vallée des Villards », qui a organisé une réunion de réflexion sur l'avenir du domaine skiable. Il en a résulté des propositions, et entre autres :

- proposition de ski de randonnée sur le domaine de l'Ormet. Condition nécessaire : sécuriser et baliser cette pratique ;
- animation « Ski d'avant ». Les skieurs dévalent les pentes avec des tenues et un matériel d'autrefois.

. Cécile Vuillat explique que « l'Épicerie des Villards » participe et participera à l'offre de restauration avec des plateaux de charcuterie et de fromages à emporter. Concernant les vacanciers, elle évoque une déception sur les retours commerciaux. Une adaptation à la clientèle est également nécessaire : par exemple, ne pas proposer à la vente des poulets rôtis le samedi, alors que les vacanciers sont sur le départ.

Le Maire présente la situation des hébergeurs pour la prochaine saison hivernale : la résidence de tourisme Goélia ouvrira ses portes ; la résidence de La Perrière pourrait

avoir un nouveau gérant. Des négociations sont en cours avec le Groupe Vacancéole. Pour l'hébergeur de groupes À la croisée des chemins, la procédure de contentieux avec la commune pour non-paiement de loyers suit son cours.

Un Plan d'actions encore plus étoffé :

. Marie Bonot, directrice de l'Office de Tourisme précise qu'un Plan d'actions encore plus étoffé va se mettre en place, notamment grâce au recrutement d'une personne qui sera purement affectée à l'animation dans la vallée des Villards pour cette saison d'hiver. Elle sera, par exemple, au contact des socioprofessionnels.

D'autres idées sont évoquées, comme dynamiser le Front de neige avec des animations organisées plus tôt dans la journée (et moins en soirée) ; créer un grand événement pour annoncer l'ouverture de la saison.

Des activités sportives et de pleine nature :

D'une manière concrète, un échange entre les participants a permis de voir quelles activités et animations peuvent être proposées au public dès cette saison hivernale. En plus du **ski alpin**, du **ski de randonnée**, de la **raquette à neige** et de la **luge**.

- **Bouées glissantes** – Déjà expérimentée sur le Front de neige, cette discipline a été abandonnée, car elle est accidentogène ; cependant, un circuit terrassé et sécurisé est peut-être une idée à creuser pour la suite et sur le plus long terme, avec une offre possible en été et en hiver.
- **Biathlon** – Nécessité d'un prestataire. Coût important ; l'OT demande un devis.
- **Motoneige électrique** sur circuit – Du succès à La Toussuire. L'OT voit si le prestataire peut venir.
- **Ski-joëring** – Nécessité d'un prestataire. Déjà proposé à Saint-Colomban, une fois par semaine pendant les vacances scolaires. L'OT voit si le prestataire peut venir.
- **Snake Gliss** – Chaîne de luges accrochées les unes aux autres. Activité familiale pilotée par un moniteur. La commune pourrait investir dans cette activité familiale et conviviale.

Le maire annonce que Corentin Girard, entraîneur du Club des sports des Villards, pourrait être prêt à prendre la direction de l'École du ski français (ESF) de Saint-Colomban-des-Villards.

. Marie Bonot suggère d'aller dans le Vercors, à Villard-de-Lans et Corrençon, qui sont dans la même situation que Saint-Colomban-des-Villards, pour s'informer sur les initiatives qui sont prises concernant le tourisme 4 saisons. Certaines d'entre elles pourraient être sources d'inspiration pour la Commission. Le Maire est favorable à cette sortie informative pour ceux qui le souhaitent.

En fin de réunion, les discussions ont porté sur la valorisation des activités artistiques et artisanales. Elles sont nombreuses et de qualité à Saint-Colomban-des-Villards.

. Véronique Grassi est partante pour organiser un stage d'initiation au modelage pour les enfants/ados, une fois par semaine. D'autres prestataires pourraient intervenir dans leur domaine.

Le maire pose alors la question de savoir s'il n'est pas opportun et intéressant de créer un pass (payant) donnant accès à un ensemble d'actions et d'animations.

Dernier intervenant, Lionel Girard demande si les collectivités peuvent apporter un soutien financier aux professionnels frappés par la réduction du périmètre du Domaine skiable. Par exemple, en ce qui le concerne, de l'investissement en achetant des trottinettes électriques.

Le Maire répond que, s'il y a soutien des collectivités, il ne peut se faire qu'en termes d'investissement, et non de fonctionnement. Ce qui pourrait être le cas pour l'achat de trottinettes. Le maire sollicitera les autres collectivités : 4C, Département et Région.

La prochaine réunion de la Commission sur la diversification de l'offre touristique se tiendra le vendredi 17 octobre, à 16 h, en Mairie.

LE MAIRE,

PIERRE-YVES BONNIVARD